

CONSEIL MUNICIPAL DE SEPTMONCEL SEANCE DU 06/11/2008

Présent(e)s :	PERRIN Raphaël, Maire, GINI Patrick Maire adjoint, ARBEZ-CARME Elisabeth, BONAVERO Catherine, CHEVASSUS- A-L'ANTOINE Sandrine, MICHARD Jean-Louis, MOYAT Alain, PERALTA Françoise, PILLARD Claudie, RAFFIN Christelle, REGAD Bernard, ROLANDEZ Alain.
Absents excusés :	MICHAUD Sylvie qui donne procuration à BONAVERO Catherine, SAVOIE Jean-Christophe qui donne procuration à RAFFIN Christelle, GINDRE Nicolas.
Secrétaire de séance :	PILLARD Claudie

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 16/10/2008 qui est approuvé à l'unanimité.

I. RECRUTEMENT INGENIEUR POUR REALISATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

M. le Maire fait part à l'assemblée de l'opportunité de recruter un ingénieur pour élaborer le document du Plan Local d'Urbanisme, plutôt que recourir à un bureau d'études.

Mlle Maï-Lys REGAD, Ingénieur en Urbanisme et Environnement, habitant Septmoncel, disponible de suite pour un travail à temps complet est prête à pourvoir le poste.

M. le Maire propose son embauche pour une durée de six mois à compter du 12 novembre 2008, sur la base de l'échelon 5 des Collectivités Territoriales, au grade d'ingénieur territorial.

En parallèle, M. Jean-Louis MICHARD indique qu'il a rencontré les représentants de la Direction Départementale de l'Équipement afin de leur faire part du souhait de la collectivité. En outre, il lui a été recommandé de contacter le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement.

Considérant l'avantage essentiel de cette embauche en termes de compression de délai, et la qualité du travail effectué en 2006 par Mlle REGAD sur l'étude d'un projet de lotissement, ainsi que les compétences de M. MICHARD, conseiller municipal, qui a dirigé un bureau d'études, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, se prononce favorablement à l'embauche de Mlle Maï-Lys REGAD pour l'élaboration du document du P.L.U. de Septmoncel.

Afin de financer cet emploi, M. le Maire rappelle que la somme de 30000 € a été inscrite au budget en section investissement en vue de couvrir les frais d'un cabinet d'études pour la réalisation du P.L.U.

Compte-tenu de l'embauche de Mlle REGAD, M. le Maire propose :

- l'annulation de l'opération n° 210 inscrite au budget investissement pour 30 000 €
- le transfert de cette somme sur les postes suivants :
 - 20000 € au compte 022 dépenses imprévues de fonctionnement,

- 10000€ au compte 020 dépenses imprévues d'investissement, une partie de cette somme pourra être affectée pour partie aux frais de réparation de l'auge du Manon.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve cette décision.

II. QUESTIONS DIVERSES

A) COURRIER DE M. LE SOUS-PREFET EN DATE DU 03/11/2008 :

M. le Maire donne lecture du courrier de M. le Sous-Préfet en date du 03/11/2008 dans lequel il informe que la 4^{ème} modification du Plan d'Occupation des Sols de Septmoncel est devenue exécutoire à compter du 31/10/2008.

B) REUNION AVEC L'AJENA

M. le Maire fait part du souhait de l'AJENA de présenter la restitution de ses travaux de suivi de consommation d'énergie le jeudi 27 novembre à 18h00 lors de la réunion hebdomadaire des élus.

En mettant en œuvre les préconisations de l'AJENA, sur une période d'un an, sans investissement et en dépit de la hausse du coût de l'énergie, une économie de plus de 6000 € a été réalisée à Septmoncel.

Par ailleurs, de nouvelles préconisations seront faites au niveau de l'éclairage public.

C) REUNION DU PLAN LOCAL D'URBANISME AVEC LES REPRESENTANTS DU P.N.R.

M. le Maire informe que la prochaine réunion sur le PLU se tiendra le mercredi 26 novembre à 16h00 en Mairie avec les représentants du PNR.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le jeudi 20 novembre à 20h00.

Séance levée à 18h40

Le Maire,

Affiché le 13/11/2008

Raphaël PERRIN